

**Bureau du 29 février 2024**

Membres en exercice : 17  
Membres présents ou supplés : 10  
Membres ayant donné mandat : 1  
Nombre de voix : 11  
Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

**DELIBERATION n°20240001**  
**ACTUALISATION DE LA LISTE NOMINATIVE DES MEMBRES**  
**DE LA COMMISSION FORET**

Le bureau de l'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC), convoqué par courriel du 22 février 2024, s'est réuni le 29 février 2024 à 9h30, au siège de l'établissement à Florac-Trois-Rivières, sous la présidence de M. Stéphan MAURIN :

Présents avec voix délibérative :

- M. Stéphan MAURIN, président du conseil d'administration de l'EP PNC,
- M. Alexandre VIGNE, 1<sup>er</sup> vice-président du conseil d'administration de l'EP PNC,
- Mme Flore THEROND, 2<sup>e</sup> vice-présidente du conseil d'administration de l'EP PNC,
- M. Laurent BERNARD, représentant du personnel de l'EP PNC,
- Mme Jeannine BOURRELY, présidente de la commission *Forêt* de l'EP PNC,
- Mme Isabelle FARDOUX-JOUVE, présidente de la commission *Patrimoine culturel* de l'EP PNC,
- M. Daniel BARBERIO, président de la commission *Biodiversité* de l'EP PNC,
- Mme Michèle MANOA, présidente de la commission *EEDD-Sensibilisation* de l'EP PNC,
- Mme Marie-Thérèse CHAPELLE, présidente de la commission *Architecture-Urbanisme-Paysage* de l'EP PNC,
- M. Georges ZINSSTAG, président de la commission *Agriculture* de l'EP PNC.

Ayant donné mandat :

- M. Nicolas DE DAVYDOFF, président de la commission *Tourisme* de l'EP PNC, à Mme Michèle MANOA.

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles R331-23 et 24,

Vu le décret n°2009-1677 du 29 décembre 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Cévennes aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006,

Vu l'arrêté du 21 décembre 2023 du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires portant nomination du directeur par intérim de l'établissement public du Parc national des Cévennes à compter du 1er janvier 2024,

Vu la délibération n°20200091 du 12 mars 2020 par laquelle le conseil d'administration délègue certaines de ses attributions au bureau,

Vu la délibération n°20170022 du conseil d'administration du 25 janvier 2017 portant sur la création des commissions thématiques de l'EP PNC,

Vu la délibération n°20230095 du 30 juin 2023 par laquelle le conseil d'administration approuve le règlement intérieur des instances de l'EP PNC,

Vu la délibération n°20230029 du bureau du 15 juin 2023 approuvant la composition de la commission *Forêt*,

Considérant que le siège du représentant d'association de protection de l'environnement à la commission *Forêt* est vacant,

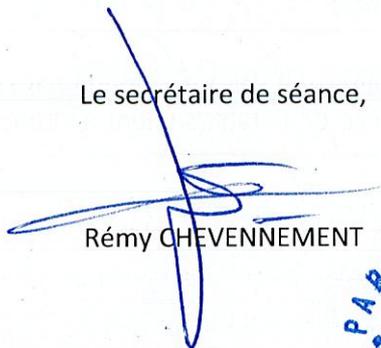
Considérant que le pôle *Forêt* de l'EP PNC a sollicité l'Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement, la Ligue pour la protection des oiseaux et le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie afin de recenser les éventuelles personnes volontaires pour occuper ce siège,  
Considérant que trois personnes se sont portées volontaires pour occuper ce siège,  
Considérant que le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie possède un champ de compétences techniques plus large, qui s'étend, au-delà de la faune, à la flore, aux habitats naturels et à la gestion des milieux naturels,

Sur proposition du directeur par intérim de l'établissement,

**Après un vote à l'unanimité, le bureau de l'EP PNC approuve :**

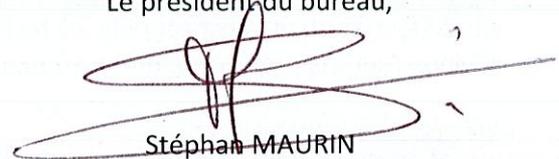
- la désignation de M. Luc CAPON, chargé de projet au Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie, pour représenter les associations de protection de l'environnement au sein de la commission *Forêt*,
- la liste nominative actualisée de la commission *Forêt* ci-jointe.

Le secrétaire de séance,



Rémy CHEVENEMENT

Le président du bureau,



Stéphane MAURIN



Collège	Membre de la commission	Structure/Personne chargée de proposer la candidature	Nb	Titre	Représentant(e)	SUPPLEANT	Structure	
Etat	1 représentant de la DDT de la Lozère	DDT 48	3	Monsieur	François VIEL			
	1 représentant de la DDTM du Gard	DDTM 30		Madame	Carole TROY			
	1 représentant de la DRAAF Occitanie	DRAAF Occitanie		Monsieur	Gwenaelle BIZET			
Collectivités locales	1 représentant du conseil régional Occitanie	Région Occitanie	6		<b>à désigner</b>			
	1 représentant du conseil départemental Lozère	Département de la Lozère		Monsieur	Denis BERTRAND			
	1 représentant du conseil départemental Gard	Département du Gard		Monsieur	Martin DELORD			
	1 représentant des communes forestières	Associations départementale et régionale des communes forestières		Monsieur	Pierre-Emmanuel DAUTRY			
	2 représentants de collectivités porteuses d'une démarche en faveur de la forêt (chartes forestières notamment)	Charte forestière Sud Lozère		Charte forestière Pays Cévennes	Madame	Margot LEPETIT		
					Monsieur	Patrick DELEUZE	Virginie GUIROY	
Collège socioprofessionnels	1 représentant de l'ONF 48	ONF 48	15	Monsieur	DEMANGEAT Pierre	Karine BURTIN		
	1 représentant de l'ONF 30-34	ONF 30		Madame	ARCHEVEQUE Guylaine	Jean de MARIN		
	1 représentants CRPF	CRPF		Madame	Jeanine BOURRELY	Loïc MOLINES		
	1 représentant chambre d'agriculture	sur proposition conjointe CA 48 et CA 30		Monsieur	Eric CHEVALIER	Georges ZINSSTAG		
	1 représentant de coopérative forestière	coopérative forestière La Forêt privée lozérienne et gardoise		Monsieur	Ludovic PERRAUD			
	2 propriétaires forestiers privés	sur proposition des syndicats de propriétaires privés 30 et 48		Monsieur	Denis PIT		Fransylva 48	
	2 propriétaires forestiers privés représentants de la formation forest	sur proposition des associations FOGEFOR 30 et 48		Monsieur	Francis MATHIEU		Fransylva 30	
				Monsieur	Bernard CABANNES		FOGEFOR 30	
	2 exploitants forestiers	Syndicat des récoltants forestiers 30 et 48		Monsieur	Jean-Claude COMBEMALLE		FOGEFOR 48	
				Monsieur	Nathalie DONNADIEU		FNB Occitanie 30	
	1 Interprofession	FIBOIS Occitanie		Monsieur	Jérôme ENGELVIN		FNB Occitanie 48	
	1 transformateur	EP PNC		Monsieur	Quentin LALLEMAND	Ludovic PERRAUD	FIBOIS Occitanie	
	1 représentant des CCI	sur proposition conjointe SDEE-CCI 48 et CCI 30		Madame	Bernard PHILIP	Flora TEISSONIERE		
	1 représentant de l'enseignement forestier	MFR de Javols		Monsieur	Enguerran LAVABRE		CCI 48	
					Jean-Pierre COMPAN		MFR Javols	
Collège société civile	1 agriculteur issu de la commission Agriculture (commission agri)	Président(e) de la commission Agriculture	4	Monsieur	Georges ZINSSTAG			
	1 chasseur	sur proposition conjointe FDC 30 et FDC 48		Monsieur	Norbert CAUSSE	Serge SUAU		
	1 représentant d'association de protection de l'environnement	EP PNC		Monsieur	Luc CAPON		CEN Occitanie	
	1 représentant des usages récréatifs randonnée, tourisme...			Monsieur	Jean-Pierre JOUVE			
Conseil scientifique de l'EPPNC	1 représentant du CS	Présidente du CS	1	Monsieur	Benoît RENAUX			
		TOTAL	29					